

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Syndicat intercommunal de la valorisation
et du traitement des déchets ménagers





Sitom Sud Gard
67 avenue Jean Jaurès
30900 Nîmes
sitomsudgard.fr

contact@sitomsudgard.fr
facebook.com/sitomsudgard

Rapport d'activité au format numérique
Diffusion : Sitom Sud Gard
Directeur de la publication : Richard Tibérino
Rédaction : Sitom Sud Gard
Graphisme : Service communication Sitom Sud Gard
Crédits photos : Sitom Sud Gard ; Patrice Blot (vue du ciel)



➔ Sommaire

- 4 Avant-propos et compétences**
- 5 Le territoire du Sitom Sud Gard
- 6 Les chiffres clefs
- 7 Les installations de traitement
- 8 La communication**
- 11 Les indicateurs techniques et financiers**
- 12 L'unité de valorisation énergétique Evolia
- 16 Le centre de tri Valréna
- 20 Les indicateurs techniques
- 22 Les indicateurs financiers
- 25 Les perspectives 2021-2025**
- 26 Le synoptique du bilan 2020**
- 27 Le glossaire

< Unité de valorisation énergétique Evolia / Nîmes

→ Avant-propos

Conformément au code général des collectivités territoriales, le Sitom Sud Gard, en charge du service public de la prévention et de la gestion des déchets ménagers et assimilés, doit présenter son « *rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés* ». Ce rapport se veut la synthèse de l'ensemble des éléments techniques et financiers du Sitom Sud Gard ainsi que de son activité tout au long de cette année 2020.

Marquée par la crise sanitaire liée au Covid 19, l'année écoulée a été une épreuve pour le maintien du service public de la valorisation et du traitement des déchets. Adaptation et organisation ont été les maîtres-mots pour garantir la continuité du service, notamment au sein des installations de l'Ecopôle.

En matière de tri sélectif, l'activité ayant été reconnue d'utilité publique, le maintien du travail des équipes sur les chaînes de tri a permis de garantir l'acheminement des matières premières pour la conception des produits très demandés pendant le confinement. Il s'agit notamment du carton brun nécessaire à l'expédition de colis, des emballages cartonnés pour les médicaments, d'aluminium pour les blisters de comprimés, etc. Néanmoins, la chaîne de tri a été perturbée par de très nombreux déchets relatifs à la crise tels que gants et masques usagés. Une communication récurrente via les médias, les réseaux sociaux et les EPCI a été initiée à cet effet.

En matière de sensibilisation, la crise a également été un frein important aux actions de terrain en direction des différents publics et notamment les scolaires. C'est pourquoi les outils ont dû être repensés.

Enfin, l'année 2020 a été marquée par l'élection d'un nouveau comité syndical et de son Président, **Richard Tibérino**. Suite à l'évolution des statuts du Sitom Sud Gard, le nouveau comité compte désormais 42 membres titulaires et autant de suppléants parmi les 8 EPCI adhérents, dont 9 vices-présidents. Sa composition est consultable sur www.sitomsudgard.fr.

→ Acteur public de la valorisation et du traitement des déchets

Le Sitom Sud Gard est compétent en matière de valorisation et de traitement des déchets ménagers collectés par l'ensemble de ses adhérents sur les 81 communes de son périmètre.

> La compétence « valorisation » des déchets

se distingue d'une part par toutes les opérations permettant une réutilisation de la matière, et d'autre part par la production d'énergie électrique et thermique à partir des déchets.

> La compétence « traitement » des déchets

comprend le traitement, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.

Pour assurer ces deux compétences, au-delà de la gestion courante de l'établissement, le syndicat est en mesure d'assurer un certain nombre de missions et notamment :

- L'étude, la réalisation et l'exploitation d'ouvrages liés à la valorisation et au traitement des déchets ménagers et assimilés, déchets végétaux, déchets occasionnels, Dasri et exceptionnellement des déchets d'activité. Il veille ainsi à la bonne exécution du contrat de service public de valorisation énergétique d'Evolia ainsi qu'au contrôle des accès à l'Ecopôle (pesée des véhicules).
- La mise en place de dispositifs de prévention et de sensibilisation en matière de gestion des déchets ainsi que la communication liée à son activité.

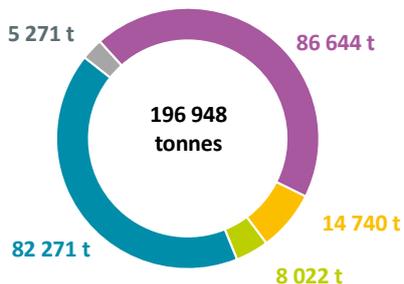
➔ Les chiffres clés 2020

Gisement de déchets ménagers et assimilés

Déchets de voirie
évolution 2019-2020 | -10,3 %



Déchèteries
évolution 2019-2020 | -9,2 %

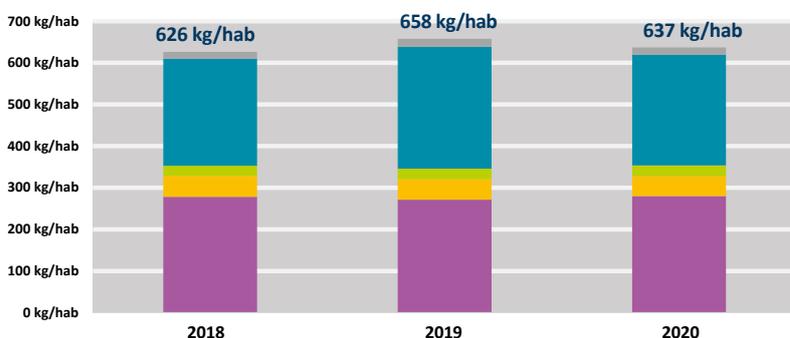


OMR
évolution 2019-2020 | +3,2 %

Recyclables secs hors verre
évolution 2019-2020 | -3,8 %

Verre
évolution 2019-2020 | +4,1 %

Évolution de la production de DMA par habitant



Déchets de voirie



Déchèteries



Verre



Recyclables secs hors verre



OMR

Type de traitement des déchets collectés

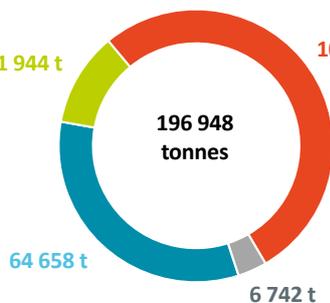
Valorisation organique



Valorisation matière



21 944 t



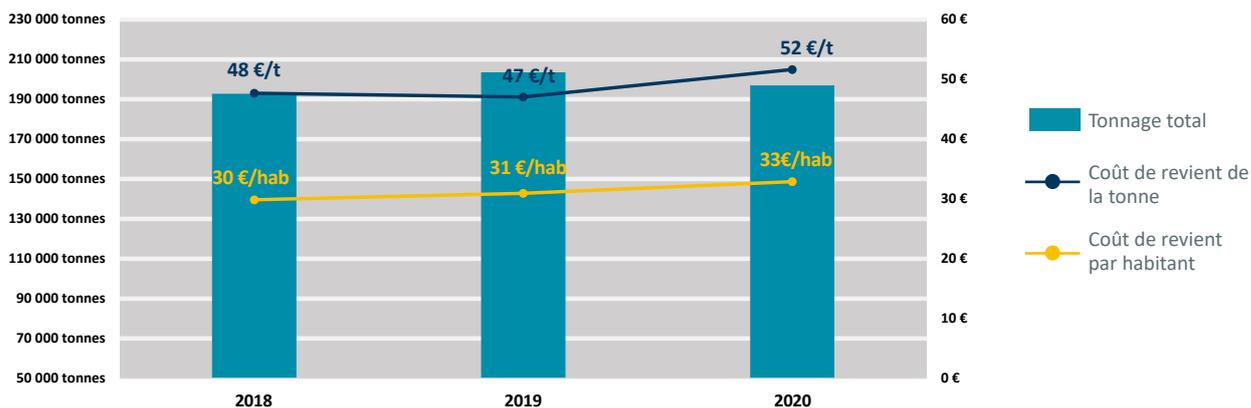
Valorisation énergétique



Enfouissement

6 742 t

Coût du traitement des déchets collectés



→ Les installations de traitement

Prestataires

Déchets filières	Valorisation matière	Valorisation organique	Valorisation énergétique	Stockage enfouissement	Prestataire	Destination	
						Département	Région – Hors région
OMR et archives			86 644 t		Veolia	UVE Evolia Nîmes (30)	
Encombrants			9 781 t			Suez RV	CET Suez Bellegarde (30)
				4 035 t			
Déchets de voirie			2 565 t		Veolia	UVE Evolia Nîmes (30)	
				2 707 t	Suez RV	CET Suez Bellegarde (30)	
CS (emballages et papiers)	10 669 t				Paprec	Centre de tri Valréna Nîmes (30)	
Refus de tri			4 075 t		Veolia	UVE Evolia Nîmes (30)	
Cartons (déchèterie)	1 768 t				Paprec	Centre de tri Valréna Nîmes (30)	
Verre	8 022 t				OI Manufacturing	OI Manufacturing Vergèze (30)	
Ferrailles	2 817 t				Aubord Recyclage	Aubord Recyclage Aubord (30)	
Déchets verts (DV)		21 944 t			Suez RV	DV bruts Plateformes de compostage : Suez Marguerittes (30) Alliance Environnement Beaucaire + Gailhan (30) Cévennes déchets Alès (30) DV broyés Sites de compostage à la ferme (agriculteurs gardois) et plateformes de compostage à Gailhan, Aimargues, Marguerittes, Nîmes (30) et Tarascon (13)	
					Alliance Environnement		
					Cévennes Déchets		
					SEDE		
Bois	8 448 t				SBR	Sud Broyage Recyclage Nîmes (30)	
Gravats	26 209 t				CVM - Créavie Cévennes Déchets	CVM Nîmes (30) Créavie Générac (30) Cévennes Déchets Alès (30)	
Plâtre	1 982 t				Veolia	Veolia Nîmes (30)	
DDS hors Ecodds			242 t		Triadis	Triadis Béziers (34)	
Huiles de vidange			115 t		Triadis	Triadis Béziers (34)	
Batteries	9 t				Aubord Recyclage	Aubord Recyclage Aubord (30)	
Cartouches d'imprimante	1 t				Collectors	Collectors Mornant (69)	

Eco-organismes

Textiles	764 t				EcoTLC	Filière REP
Pneus	69 t				Aliapur	Filière REP
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	1 946 t				ecosystem	Filière REP
DDS (Ecodds)			182 t		EcoDDS	Filière REP
Déchets d'éléments d'ameublement (DEA)	1 946 t				Eco-mobilier	Filière REP
Piles	10 t				Screlec	Filière REP

➔ Des actions de sensibilisation impactées par la crise sanitaire

La crise sanitaire a lourdement impacté les actions de sensibilisation assurées par les conseillères du tri du Sitom Sud Gard. Seules **1 111 personnes ont été rencontrées en 2020** contre 3 543 en 2019. En effet, les visites du centre de tri Valréna ont dû être stoppées dès le 15 mars et ne reprendront qu'une fois la crise sanitaire terminée. Par ailleurs, les interventions en milieu scolaire et professionnel ont été suspendues plusieurs mois avant de reprendre sous forme de visioconférences. Enfin, seules *Les journées méditerranéennes des saveurs* ont pu se tenir à Nîmes au mois de septembre et ont permis au Sitom Sud Gard de rencontrer 5 écoles du périmètre de Nîmes Métropole.

Si les actions de terrain ont été victimes de la crise, la page facebook a, quant à elle, poursuivi sa forte progression permettant de diffuser largement des messages de prévention et mobiliser le public autour du tri des déchets.

> LES VISITES DU CENTRE DE TRI

Les visites du centre de tri Valréna sont ordinairement organisées sur deux matinées en semaine. Elles permettent de découvrir l'ensemble du fonctionnement du centre et d'échanger sur la problématique des déchets dans son intégralité. Concernant le public scolaire, un parcours pédagogique aménagé avec des espaces multimédia permet d'aborder la question sous un aspect très ludique.

En 2020, 29 visites ont pu avoir lieu avant l'arrêt lié à la crise du Covid. Des établissements scolaires, le personnel de l'Unapei 30, des agents de la Communauté de communes du Pont du Gard et Nîmes métropole, des adultes en réinsertion ainsi que l'association Lulu Zed ont été reçus, **soit 426 visiteurs.**



Visite du centre de tri Valréna par l'Unapei 30

> LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE OU PROFESSIONNEL

En 2020, seuls 4 établissements scolaires et le centre éducatif fermé de Nîmes ont bénéficié d'animations avant le confinement. Celles-ci ont dû être repensées et adaptées à la situation sanitaire pour être proposées en visioconférence à l'ensemble des établissements scolaires du territoire. Ainsi, les éco-délégués du collège Condorcet de Nîmes et les jeunes en service civique du Département ont suivi ce nouveau format. Cela représente **430 personnes sensibilisées** et porteuses du message auprès de leurs camarades.

Par ailleurs, la *Semaine européenne de la réduction des déchets* a été l'occasion de maintenir un lien étroit avec les écoles en proposant un concours de dessins sur le thème « *Je trie à la maison, ils trient à Valréna, ensemble nous recyclons* ». **9 classes** ont participé ; **188 dessins** ont décoré les murs de la salle de repos des trieurs de Valréna. Ce fut aussi l'occasion de rappeler les consignes.



Concours de dessins, remerciements des trieurs de Valréna

> LES JOURNÉES MÉDITERRANÉENNES DES SAVEURS

Entre deux confinements, la Chambre d'agriculture du Gard a organisé *les journées méditerranéennes des saveurs* à l'occasion desquelles des classes de l'ensemble du périmètre de Nîmes Métropole ont assisté à des ateliers. Les conseillères du tri ont animé deux ateliers au cours de la journée dédiée aux scolaires : « le recyclage des matières » et « les habitants du compost ».

Ce fut une journée très riche d'échanges et de découvertes pour les **175 élèves et accompagnants** rencontrés à cette occasion.

> PORTE-À-PORTE

Des habitants d'une résidence du Chemin bas d'Avignon ont demandé à rencontrer une conseillère du tri pour améliorer leur geste de tri et obtenir de la documentation. **80 personnes ont été destinataires des informations.**



Atelier « les habitants du compost » JMS, septembre 2020

→ Masques et gants usagés sur les chaînes de tri



Trieurs de Valréna sur la chaîne pendant le confinement

La crise sanitaire a eu des effets importants sur le centre de tri Valréna avec notamment l'arrivée de masques et de gants usagés en grand nombre sur les chaînes de tri, occasionnant un risque pour les agents chargés de les ôter manuellement. C'est pourquoi, une communication de grande envergure a dû être mise en place pour rappeler aux habitants du territoire les consignes de tri.

L'ensemble des médias locaux a été sollicité occasionnant des articles et des reportages télévisés ou radio pendant le confinement. Les EPCI et leurs communes membres ont également relayé l'information sur leurs réseaux respectifs. Enfin, les publications sur la page facebook du Sitom Sud Gard ont été partagées par milliers. Cette communication récurrente reste indispensable tout au long de la crise.

→ La page facebook

	2018	2019	2020	Évolution 2019-2020
Mention « J'aime » de la page	87	143	563	+293 %
Abonnés	95	156	595	+281 %
Publications	14	42	163	+288 %

Principal outil de communication durant la crise sanitaire, la page facebook a connu une évolution très importante. Au-delà des publications permettant de sensibiliser le grand public, elle est également un outil pour échanger et répondre aux interrogations des habitants.

→ Une nouvelle identité graphique

Un logo redynamisé et identifiable

Après plus de 20 années d'existence, le Sitom Sud Gard a eu la volonté de faire évoluer son logo et sa charte graphique. Son objectif premier a été de rendre plus lisible l'acronyme « Sitom » en le repositionnant au centre du visuel. Les couleurs ont également été ravivées et les formes arrondies.

Cette nouvelle identité visuelle marque la volonté du Sitom Sud Gard d'ancrer sa notoriété et de développer sa communication auprès du grand public, de ses partenaires et des institutions.







Les indicateurs techniques et financiers

Les indicateurs techniques et financiers du Sitom Sud Gard de l'année 2020 sont présentés conformément aux exigences de l'annexe XIII du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015. Deux focus permettent de présenter plus particulièrement les performances des principales installations de traitement, à savoir : l'unité de valorisation énergétique Evolia et le centre de tri Valréna.

< Centre de tri Valréna / Nîmes



L'unité de valorisation énergétique Evolia

➔ Bilan d'exploitation

103 065 tonnes ont été prises en charge par Evolia dans le cadre de la délégation de service public.

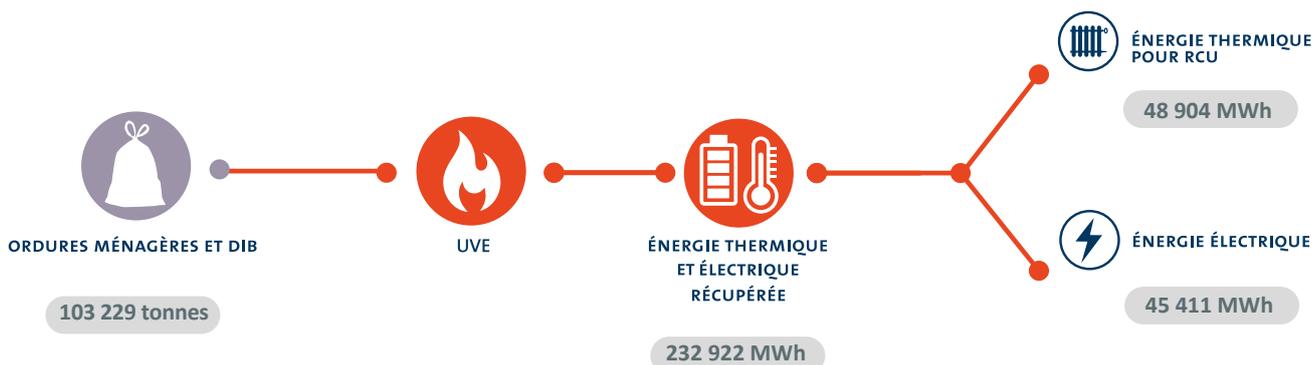
Sont traités par incinération : les ordures ménagères résiduelles, les refus de tri de Valréna et les encombrants non recyclables et incinérables des déchèteries. Ce traitement est un élément important de la filière de valorisation des déchets car il permet de produire et de vendre de la chaleur au réseau de chauffage urbain de la ville de Nîmes ainsi que de l'énergie électrique à Enedis.

À noter, 6 878 tonnes d'ordures ménagères et d'encombrants ont été détournés en 2020 à la demande de l'exploitant pour garantir la continuité de service lors des arrêts techniques inopinés du 1^{er} trimestre.

BILAN D'ACTIVITÉ EVOLIA	2018	2019	2020	Évolution
Quantités reçues (en tonnes)				
Déchets ménagers et assimilés du Sitom Sud Gard	92 025 t	91 394 t	93 284 t	+2,1 %
Encombrants du Sitom Sud Gard	10 014 t	9 888 t	9 781 t	-1,1 %
<i>dont tonnages détournés d'Evolia</i>	3 110 t	7 022 t	6 878 t	-2,1 %
Total des apports du Sitom Sud Gard	102 038 t	101 282 t	103 065 t	+1,8 %
DIB et déchets tiers Evolia	8 297 t	9 164 t	6 219 t	-32,1 %
Dasri Evolia	3 520 t	3 599 t	3 377 t	-6,2 %
Total OM, DIB et Dasri réceptionnés	113 855 t	114 046 t	105 783 t	-7,2 %
Quantités incinérées (en tonnes)				
Quantités incinérées	108 492 t	110 108 t	103 229 t	-6,2 %
Mise en balles (en unités)				
Fabriquées	6 114	3 474	8 139	+134,3 %
Déstockées	4 741	7 197	5 705	-20,7 %
État du stock au 31 décembre	6 114	2 391	4 825	+101,8 %



→ Performances énergétiques



La baisse des performances énergétiques s'explique par des arrêts techniques au 1^{er} trimestre 2020 dus à des fuites sur les surchauffeurs et les tubes des 2^e et 3^e parcours. Ils ont été remplacés lors de l'arrêt technique du mois de mai. Ces arrêts ont diminué le temps de fonctionnement de l'installation, entraînant une baisse de production d'énergie, malgré le bon fonctionnement du GTA.

La performance énergétique de l'installation (ratio)

2018

0,86

2019

0,76

2020

0,86

	Énergie thermique exportée (MWh)	Énergie électrique	
		exportée (MWh)	autoconsommée (MWh)
2018	51 108	39 646	8 805
2019	51 000	34 591	9 117
2020	48 904	37 660	8 597

Les performances des équipements de valorisation énergétique sous forme électrique et thermique demeurent à un très bon niveau. L'échangeur thermique met à disposition de l'énergie sous forme d'eau chaude pour le réseau de chauffage urbain de la ville de Nîmes. Il alimente des logements et des bâtiments publics tels que le CHU Carémeau. Il est la source prioritaire d'eau chaude sanitaire et de chauffage en hiver.

Ces moyens de valorisation énergétique, électrique et thermique permettent au site d'être classé site de cogénération.

Taux de valorisation

2018

44 %

2019

40 %

2020

44 %

Le taux de valorisation annuel de l'énergie récupérée :

$$= \frac{\text{énergie valorisée}}{\text{énergie sortie chaudière produite}}$$

Il s'agit de l'énergie produite sous forme thermique ou électrique.

➔ Performances environnementales

Conformément aux exigences de l'arrêté du 20 septembre 2002, des moyens de contrôle portant sur l'ensemble des rejets atmosphériques et aqueux, et leur impact sur l'environnement sont mis en place. L'arrêté d'exploitation de l'UVE reprend et complète le dispositif par des contrôles périodiques et ponctuels supplémentaires.

Analyse / Contrôle	Périodicité	Réalisé en 2020
Programme de surveillance environnementale	Annuelle Point 16 : janvier / septembre 2020	Campagnes de prélèvements effectuées par l'Apave (retombées atmosphériques et concentrations dans l'air), Eurofins (raisins) et Biomonitor (lait). Conclusions de l'Ineris : « Les niveaux mesurés dans les différents compartiments (...) sont inférieurs aux seuils réglementaires ou aux valeurs guides quand ils existent et/ou conformes à des niveaux que l'on peut mesurer dans un environnement rural. Seul l'emplacement « Evolia », situé au sud du site présente pour le nickel des flux de dépôts supérieurs au témoins urbain tout en restant dans le même ordre de grandeur que la valeur de comparaison (4,4 µg/m²/j). »
Analyse des rejets gazeux	Semestrielle 17/06 et 16/11 2020	Les contrôles réglementaires en cheminée sont tous en dessous des valeurs de l'arrêté d'exploitation et en cohérence avec les mesures en continu.
Surveillance des eaux pluviales rejetées en milieu naturel	Annuelle 21/09/2020	Les analyses sont conformes à l'arrêté préfectoral.
Surveillance des eaux souterraines	Annuelle	Les résultats bactériologiques des analyses des 4 piézomètres sont exempts de trace de pollution bactérienne. Les autres paramètres analysés sont conformes aux résultats des mesures réalisées depuis 2004.

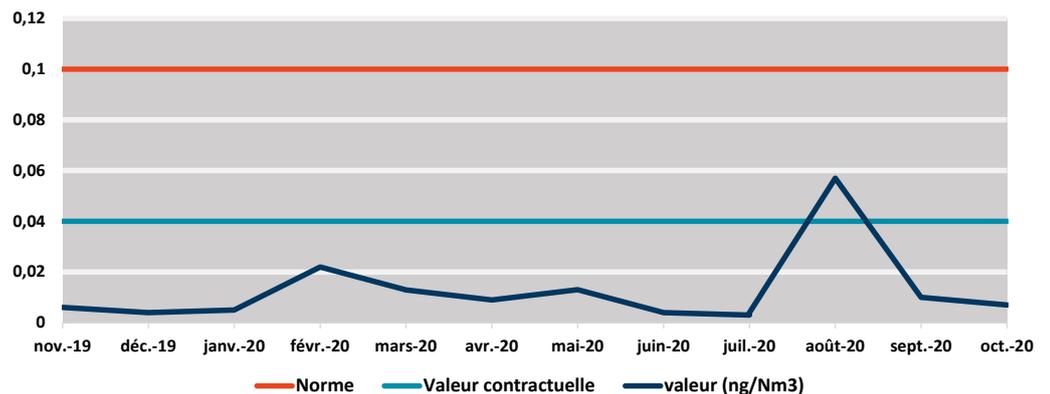
> LE SUIVI DES REJETS ATMOSPHÉRIQUES

Composants	Unité	Norme	Mesures en continu				Mesures par prélèvements					
			Engagement contractuel Evolia	2018	2019	2020	Valeur limitée à l'émission	Engagement contractuel Evolia	2018	2019	2020	
											DEKRA 17/06	APAVE 16/11
Poussières	mg/Nm³	10	5	1,43	0,78	1,15	30		4,125	0,335	0,68	0,42
Acide chlorhydrique (HCl)	mg/Nm³	10	7	2,18	1,64	1,53	60		3,15	1,8	5,2	3,2
Acide fluorhydrique (HF)	mg/Nm³			0,20			4		0,195	0,05	0	0,1
Dioxyde de soufre (SO₂)	mg/Nm³	50	30	1,30	1,44	2,28	200		3,905	10,1	1,8	0,7
Monoxyde de carbone (CO)	mg/Nm³	50	50	9,99	7,51	7,38	100		13,6	11,85	12,9	0
Oxyde d'azote (NOx)	mg/Nm³	200	55	52,32	51,99	49,73	400		53,4	66,7	64,4	82,9
Dioxines / furanes	ng/Nm³						0,1	0,04	0,016	0,006	0,013	0,02
Ammoniac (NH₃)	mg/Nm³				3,23	2,17	30			2,55	3,1	1,2
Métaux lourds dont cadmium (Cd) et thallium (Tl)	µg/Nm³						50	30	0,50	0,47	0,67	3,74

L'ensemble des contrôles est en-dessous des valeurs limites d'émission.

> DIOXINES ET FURANES

Mesure des dioxines et furanes en semi-continu en sortie de cheminée.



➔ Résidus d'incinération



Les **mâchefers** sont évacués vers les centres de stockage d'Espira de l'Agly (66) et de Vedène (84).

Constitués essentiellement de ferrailles, les **métaux** en sortie de four sont repris par la société Aubord Recyclage (30).

Les **Réfiom** sont transportés en camion-citerne jusqu'au centre de traitement de déchets ultimes Occitanis situé à Graulhet (81), où ils sont stabilisés puis stockés.

	Mâchefers		Métaux		Réfiom	
	Tonnage	Ratio tonne incinérée	Tonnage	Ratio tonne incinérée	Tonnage	Ratio tonne incinérée
2018	20 205 t	186 kg/t	1 551 t	14 kg/t	3 597 t	33 kg/t
2019	20 243 t	184 kg/t	2 238 t	20 kg/t	3 439 t	31 kg/t
2020	18 754 t	182 kg/t	2 249 t	22 kg/t	3 447 t	33 kg/t
Étude d'impact	29 090 t	264 kg/t	–	–	4 575 t	42 kg/t
Écart 2020 - Étude d'impact	-36 %	-31 %	–	–	-25 %	-21 %

Les ratios de production des sous-produits de l'incinération restent stables depuis le démarrage. Les tonnages annuels sont également inférieurs aux valeurs de l'étude d'impact. Cette stabilité résulte de l'optimisation et de la fiabilisation des paramètres de combustion et du traitement des fumées.

➔ Bilan financier

Le coût HT de l'incinération (décomposition)

	2018		2019		2020		Évolution	
	Montant (en €HT)	Incidence à la tonne	Montant (en €HT)	Incidence à la tonne	Montant (en €HT)	Incidence à la tonne	Montant (en €HT)	Incidence à la tonne
Coût global	12 092 660	118,51 €/t	12 230 201	120,76 €/t	12 302 323	119,37 €/t	0,6 %	-1,1 %
Recettes de l'incinération (électricité, chaleur, Dasri, vide de four, mâchefers)	-4 319 102	-42,33 €/t	-4 442 504	-43,86 €/t	-4 274 627	-41,48 €/t	-3,8 %	-5,4 %
dont vente d'électricité	-1 907 881	-18,70 €/t	-1 951 510	-19,27 €/t	-1 935 169	-18,78 €/t	-0,8 %	-2,6 %
dont vente de chaleur	-1 130 353	-11,08 €/t	-1 156 258	-11,42 €/t	-1 146 571	-11,13 €/t	-0,8 %	-2,6 %
Coût facturé par Evolia	7 773 558	76,18 €/t	7 787 698	76,89 €/t	8 027 696	77,89 €/t	3,1 %	1,3 %
Taxe foncière	166 844	1,64 €/t	162 853	1,61 €/t	164 658	1,60 €/t	1,1 %	-0,6 %
Contribution économique territoriale	167 522	1,64 €/t	266 921	2,64 €/t	162 367	1,58 €/t	-39,2 %	-40,2 %
TGAP*	307 134	3,01 €/t	303 836	3,00 €/t	309 183	3,00 €/t	1,8 %	0 %
Coût total de l'incinération	8 415 058	82,48 €/t	8 521 307	84,14 €/t	8 663 904	84,07 €/t	1,7 %	-0,1 %

*La TGAP est réduite grâce aux performances énergétiques et environnementales de l'usine et du fait de la certification ISO 14001 d'Evolia.



84 €HT/t

Coût net à la tonne



28 €HT/hab

Coût net à l'habitant



Le centre de tri Valréna

➔ Bilan d'exploitation du Sitom Sud Gard

Le taux de freinte pour l'année 2020 est de 2 %.
Le taux de valorisation est de 76 %.

> EMBALLAGES COLLECTÉS

	CS (PAP)	Papiers (PAV)	Total collecte hors verre	Carton (déchèteries)	Total entrant CDT	Verre	Total emballages + verre
2018	14 420 t	971 t	15 391 t	1 819 t	17 209 t	7 449 t	24 658 t
2019	14 319 t	1 008 t	15 327 t	1 871 t	17 198 t	7 709 t	24 907 t
2020	13 922 t	818 t	14 740 t	1 772 t	16 512 t	8 022 t	24 534 t
Évolution 2019-2020	-2,8 %	-18,8 %	-3,8 %	-5,3 %	-4,0 %	+4,1 %	-1,5 %

Le tonnage total collecté entrant au centre de tri baisse de 4 % en 2020. Cette baisse générale est liée à la crise sanitaire et aux effets du confinement. Si l'ensemble des flux collectés baisse, notamment le flux papiers avec -18,8 %, le verre connaît néanmoins une augmentation significative (+4,1 %).

> EMBALLAGES TRIÉS

	Papiers et journaux (JRM + GM)	Emballages cartons	Emballages plastiques rigides	Emballages ferreux	Emballages plastiques souples (film)	Briques alimentaires	Emballages métalliques non ferreux	Total (hors verre)
2018	5 425 t	4 735 t	1 611 t	558 t	207 t	214 t	110 t	12 860 t
2019	5 417 t	5 045 t	1 473 t	598 t	200 t	166 t	85 t	12 983 t
2020	3 946 t	5 248 t	1 585 t	617 t	219 t	211 t	102 t	11 927 t
Évolution	-27,1 %	+4,0 %	+7,6 %	+3,2 %	+9,6 %	+27,1 %	+18,8 %	-8,1 %

À noter : l'ensemble des emballages sont expédiés chez des recycleurs situés en France ou en Europe.

Le tonnage global trié baisse du fait de la forte baisse des papiers (-27,1 %), flux majoritaire. Parallèlement, les autres matériaux triés ont connu une augmentation de +4 à +27,1 %.

> LES PERFORMANCES DU TRI

	Données Citeo *			Sitom Sud Gard
	National	Occitanie	Gard	
Emballages légers	18,6 kg/hab	19,5 kg/hab	19,7 kg/hab	25,8 kg/hab
Verre	32,4 kg/hab	31,9 kg/hab	29,8 kg/hab	25,9 kg/hab
Total emballages triés	51 kg/hab	51,4 kg/hab	49,5 kg/hab	51,7 kg/hab
Papier	19 kg/hab	20,2 kg/hab	17,6 kg/hab	12,8 kg/hab
Total trié	70 kg/hab	71,6 kg/hab	67,1 kg/hab	64,5 kg/hab

*données 2019 pour les emballages et 2018 pour le papier

Les performances du Sitom Sud Gard sont satisfaisantes pour les emballages mais restent perfectibles pour le verre. La performance « papiers » 2020, impactée par la crise du Covid, est difficilement comparable aux données Citeo 2018.

> REFUS DE TRI

Taux moyen de refus de tri : 13,2 kg/hab, soit +28 % par rapport à la moyenne nationale de 10,3 Kg/hab.



> Réhausseur pour enfant, filet de pêche et jean's retrouvés parmi les erreurs au déchargement de la collecte sélective / Centre de tri Valréna.

	Tonnage	Taux	Ratio
2018	3 482	20 %	11,3 kg/hab
2019	4 202	24 %	13,6 kg/hab
2020	4 075	25 %	13,2 kg/hab
Évolution	-3 %	+1 %	-3 %

Le taux de refus de tri augmente en 2020, témoignant d'une dégradation de la qualité des collectes sélectives.

En plus de ces erreurs, sont écartés en entrée du centre de tri, 860 kg de DEEE et 240 kg de bacs.

> COÛT DU REFUS DE TRI (€HT)

	Coût incinération	Perte de recette des matériaux triés	Coût total
2018	82,47 €/t	278,08 €/t	360,55 €/t
2019	84,13 €/t	259,25 €/t	343,38 €/t
2020	84,08 €/t	242,71€/t	326,79 €/t

1 tonne de refus de tri coûte 327 €HT

➔ Bilan financier

	2018 (€HT)	2019 (€HT)	2020 (€HT)	Évolution 2019-2020
Coût de tri	2 343 540 €	2 388 041 €	2 412 907 €	+1,0 %
Coût des caractérisations	12 324 €	12 989 €	6 945 €	-46,5 %
Redevance sur apports extérieurs	- 156 241 €	- 354 383 €	- 512 433 €	+44,6 %
Subvention Ademe	- 105 144 €	- 105 144 €	- 105 144 €	0 %
Coût facturé par le centre de tri	2 094 479 €	1 941 503 €	1 802 275 €	-7,2 %
<i>en €/tonne entrante</i>	121,71 €/t	112,89 €/t	109,15 €/t	-3,3 %
<i>en €/tonne triée</i>	162,43 €/t	149,11 €/t	150,59 €/t	+1,0 %
Frais de structure	41 267 €	35 556 €	47 656 €	+34,0 %
Frais supplémentaires Covid			19 231 €	
Coût des refus de tri	286 157 €	345 881 €	340 935 €	-1,4 %
COÛT TOTAL DU TRI	2 421 903 €	2 322 940 €	2 210 098 €	-4,9 %
<i>en €/tonne entrante</i>	140,73 €/t	135,07 €/t	133,85 €/t	-0,9 %
<i>en €/tonne triée</i>	187,83 €/t	178,41 €/t	184,67 €/t	+3,5 %
Revente de matériaux	1 308 853 €	1 105 113 €	652 156 €	-41,0 %
Soutiens Citeo (emballages + papiers)	3 476 774 €	3 353 413 €	3 355 471 €	+0,1 %
TOTAL RECETTES	4 785 627 €	4 458 526 €	4 007 626 €	-10,1 %
<i>en €/tonne entrante</i>	278,08 €/t	259,25 €/t	242,71 €/t	-6,4 %
<i>en €/tonne triée</i>	371,14 €/t	342,43 €/t	334,86 €/t	-2,2 %
COÛT AIDÉ DU TRI	- 2 363 724 €	- 2 135 585 €	- 1 797 529 €	-15,8 %
<i>en €/tonne entrante</i>	- 137,35 €/t	- 124,18 €/t	- 108,86 €/t	-12,3 %
<i>en €/tonne triée</i>	- 183,32 €/t	- 164,02 €/t	- 150,19 €/t	-8,4 %
BILAN FINANCIER	-7,68 €/hab	-6,90 €/hab	-5,81 €/hab	-15,8 %

La forte augmentation des tonnages extérieurs liée au dépannage du centre de tri incendié de Lansargues, a fait augmenter la redevance perçue et a permis de réduire le coût du tri. Celui-ci a également légèrement baissé grâce à la baisse des tonnages de refus.

Par ailleurs, les frais de structure ont augmenté du fait du coût des assurances et des frais liés au Covid 19.

On observe également une forte baisse de la revente de tous les matériaux suite à l'effondrement des cours de reprise en milieu d'année, allant jusqu'à des prix nuls.

Enfin, les soutiens de Citéo sont globalement restés stables.

Le bilan financier du tri sélectif accuse une baisse des recettes de l'ordre de 15,8 %.

La recette par habitant passe de 6,90 €HT en 2019 à 5,81 €HT en 2020.





Les indicateurs techniques

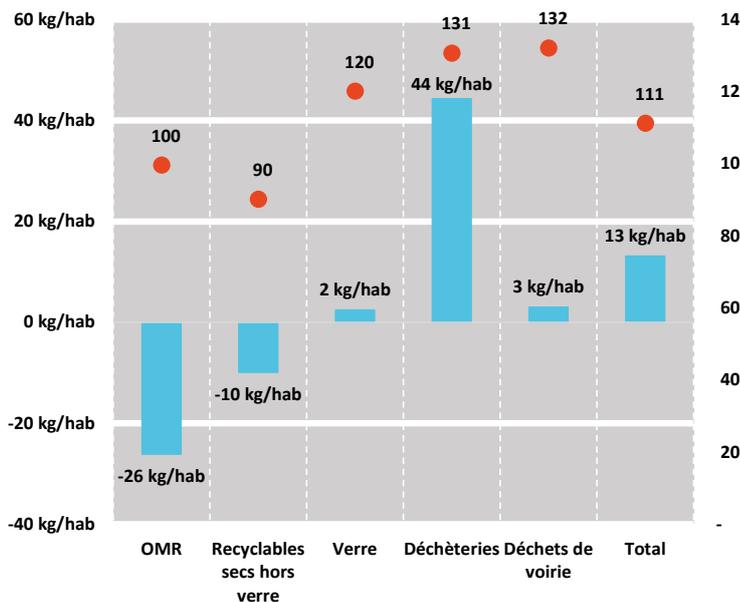
> BILAN DES TONNAGES ENLEVÉS PAR FLUX DE DÉCHETS

Le gisement de déchets collectés et traités en 2020 a baissé de 3,2 % et de 20,9 kg par habitant et par an.

	Nombre total d'habitants	OMR	Recyclables secs hors verre	Verre	Déchèteries	Déchets de voirie	Total
Tonnages 2020	309 267	86 644 t	14 740 t	8 022 t	82 271 t	5 271 t	196 948 t
2019	309 419	83 978 t	15 327 t	7 709 t	90 637 t	5 875 t	203 526 t
2018	307 807	85 710 t	15 391 t	7 449 t	79 064 t	5 165 t	192 778 t
Évolution 2019-2020	-0,05 %	+3,2 %	- 3,8 %	+4,1 %	-9,2 %	-10,3 %	-3,2 %
Ratio 2020		280,2 kg/hab	47,7 kg/hab	25,9 kg/hab	266,0 kg/hab	17,0 kg/hab	636,8 kg/hab
2019		271,4 kg/hab	49,5 kg/hab	24,9 kg/hab	292,9 kg/hab	19,0 kg/hab	657,8 kg/hab
2018		278,5 kg/hab	50 kg/hab	24,2 kg/hab	256,9 kg/hab	16,8 kg/hab	626,3 kg/hab
Ratio Occitanie	5 845 102	276 kg/hab	53 kg/hab	30 kg/hab	243 kg/hab	nc	620 kg/hab
Ratio Gard	744 178	285 kg/hab	48 kg/hab	29 kg/hab	319 kg/hab	nc	690 kg/hab

- La production d'ordures ménagères résiduelles a augmenté de 3,2 %, soit une hausse de 8,8 kg par habitant, principalement due à la crise sanitaire et au confinement. Néanmoins, le ratio reste sensiblement inférieur à celui observé dans le Gard.
- Le verre a poursuivi sa progression (+ 4,1 % et + 1 kg/hab.) alors que la collecte des emballages et papiers a connu une baisse (- 3,8 % / - 1,9 kg/habitant) liée à la crise sanitaire (distributions de prospectus supprimées).
- Enfin, les déchèteries connaissent une baisse de 9,2 % et de 26,9 kg par habitant, suite à leur fermeture pendant le confinement et à la baisse des tonnages de gravats de la déchèterie du Cailar réhabilitée en 2019.

→ La prévention des déchets



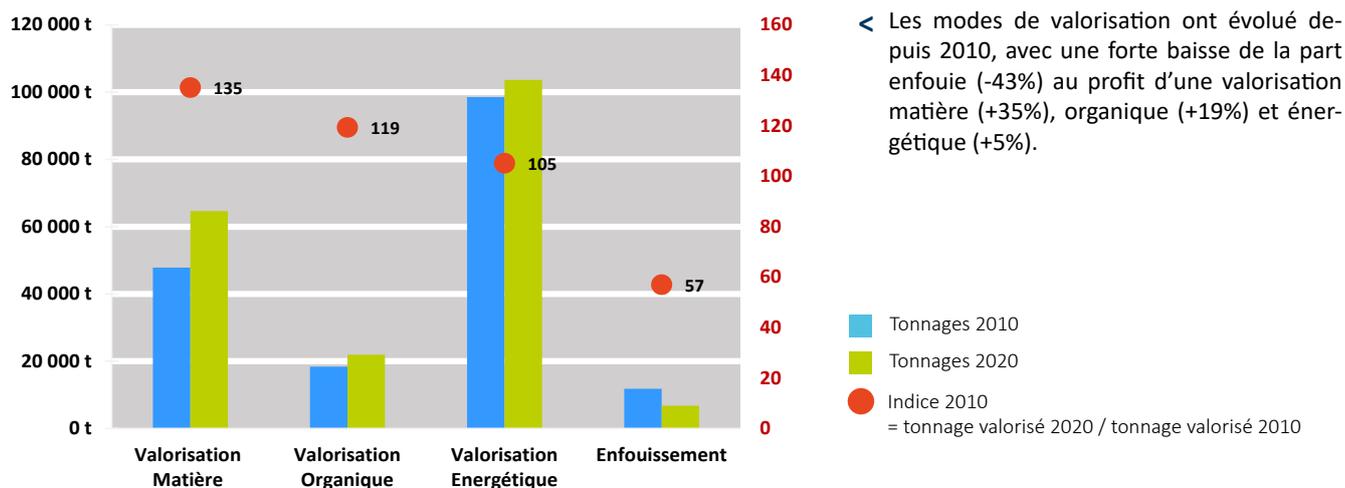
En 10 ans, le gisement des déchets augmente de près de 11 % et de 13 kg par habitant, marqué par de fortes disparités selon les flux. Ainsi, les OMR diminuent de 26 kg par habitant, bien que le tonnage stagne du fait de l'augmentation démographique (+ 8,9 %).

Le gisement global a augmenté de 11 % tandis que la population augmentait, elle, de 9 %, soit une hausse de la production par habitant de 2 % sur ces dix années.

- Évolution de la production par flux en kg/hab entre 2010 et 2020
- Indice 2010 = tonnage 2020 / tonnage 2010

→ Le traitement des déchets

Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés (base 100 en 2010)



< Les modes de valorisation ont évolué depuis 2010, avec une forte baisse de la part enfouie (-43%) au profit d'une valorisation matière (+35%), organique (+19%) et énergétique (+5%).

■ Tonnages 2010
■ Tonnages 2020
● Indice 2010 = tonnage valorisé 2020 / tonnage valorisé 2010

Dans le Gard, le ratio de déchets collectés en déchèterie hors gravats est de 218 kg par habitant (source Sinoe – Ademe 2017) contre 181 kg pour le territoire du Sitom Sud Gard. ▽

> DÉTAIL DES FILIÈRES DE DÉCHÈTERIES

Type de déchets	2018		2019		2020			Évolution 2019-2020	
	kg/hab	€HT/tonne	kg/hab	€HT/tonne	Tonnage	kg/hab	€HT/tonne	kg/hab	€/tonne
Gravats	75	8,29	113	8,03	26 209	85	10,30	-25,1 %	+28,2 %
Cartons	6	38,17	6	39,41	1 772	6	39,83	-5,2 %	+1,1 %
	6	-83,07	6	-65,65	1 768	6	-94,95	-5,3 %	+44,6 %
	-	-	0,01	82,30	4	0,01	84,18	+85,2 %	+2,3 %
Ferrailles	8	-110,46	9	-86,30	2 817	9	-122,47	-0,1 %	+41,9 %
Bois	26	86,42	27	85,99	8 448	27	89,73	+2,0 %	+4,4 %
DEA	5	-146,29	6	-123,85	1 946	6	-127,74	-0,1 %	+3,1 %
Plâtre	5	130,33	6	96,95	1 982	6	98,43	+8,3 %	+1,5 %
DEEE	6	-71,92	6	-70,35	1 946	6	-70,85	-0,6 %	+0,7 %
Pneus	-	-	0,3	114,53	69	0,2	0	-12,6 %	-100 %
Batteries	0,03	-528,56	0,04	-495,98	9	0,03	-453,26	-21,1 %	-8,6 %
Piles	0,03	-	0,03	-	10	0,03	-	+1,1 %	-
Cartouches d'imprimantes	0,001	-	0,003	-	1	0,003	-	+1,1 %	-
Textiles	3	-39,09	3	-38,75	764	2	-39,71	-2,4 %	+2,5 %
Déchets verts	75	30,53	70	30,38	21 944	71	30,27	+1,7 %	-0,4 %
DDS	0,6	612,91	1	679,30	242	0,8	704,93	-18,8 %	+3,8 %
DDS EcoDDS	0,4	-127,60	0,4	-266,61	182	0,6	-177,43	+39,4 %	-33,5 %
Huile de vidange	0,4	-	0,4	-	115	0,4	-	+4,1 %	-
Encombrants incinérables	33	82,64	32	84,16	9 781	32	84,18	-1 %	0 %
Encombrants non incinérables	15	91,80	13	96,42	4 035	13	122,24	+0,2 %	+26,8 %
Total	257	30,46	293	27,78	82 271	266	30,14	-9,2 %	+8,5 %

■ Valorisation matière ■ Valorisation organique ■ Valorisation énergétique ■ Enfouissement

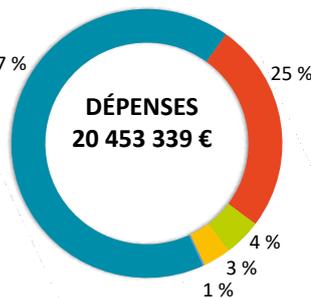


Les indicateurs financiers

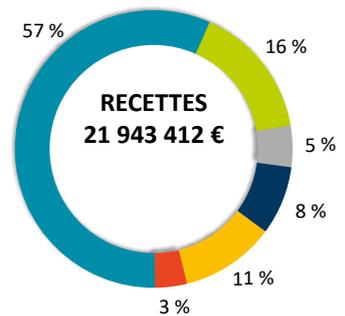
➔ Bilan financier du Sitom Sud Gard

> FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	20 453 339 €
Prestations de service	13 654 327 €
Reversement subventions et produits de ventes	5 166 562 €
Charges de personnel	912 187 €
Autres charges générales	681 718 €
Dotations aux amortissements	38 545 €

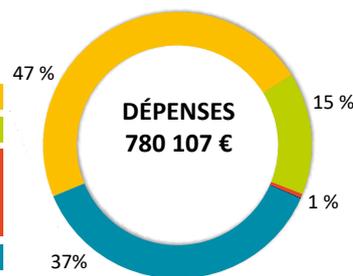


RECETTES	21 943 412 €
Refacturation prestations de service	12 456 124 €
Subventions + REP	3 432 947 €
Vente de produits	1 060 611 €
Cotisations adhérents	1 762 822 €
Résultat reporté de fonctionnement n-1	2 414 434 €
Autres produits de gestion	816 474 €

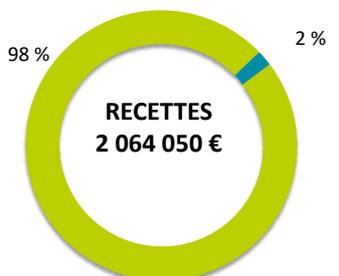


> INVESTISSEMENT

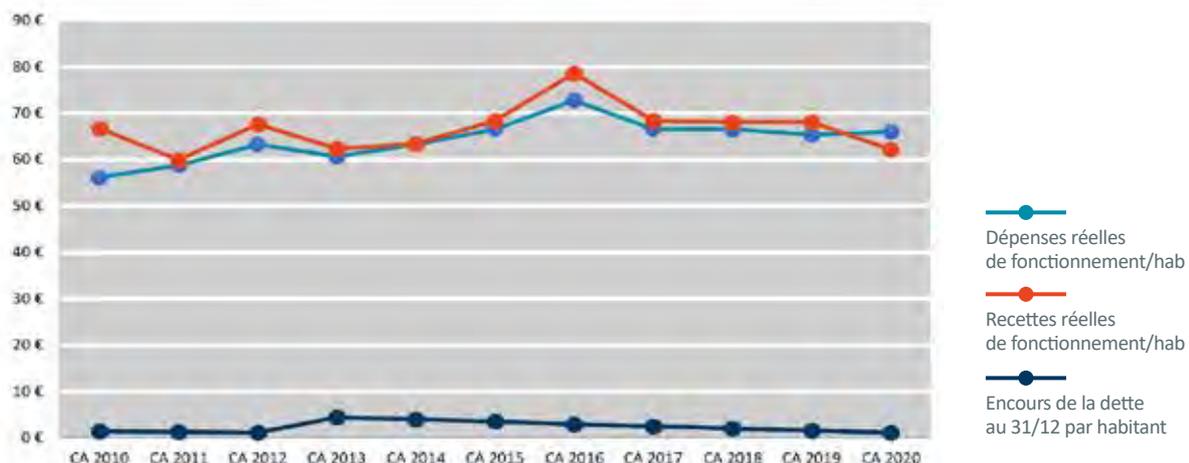
DÉPENSES	780 107 €
Restes à réaliser	370 000 €
Remboursement emprunt	115 324 €
Immobilisations corporelles et incorporelles	4 712 €
Opérations d'ordre	290 071 €



RECETTES	2 064 050 €
Report n-1	2 025 505 €
Opérations d'ordre	38 545 €

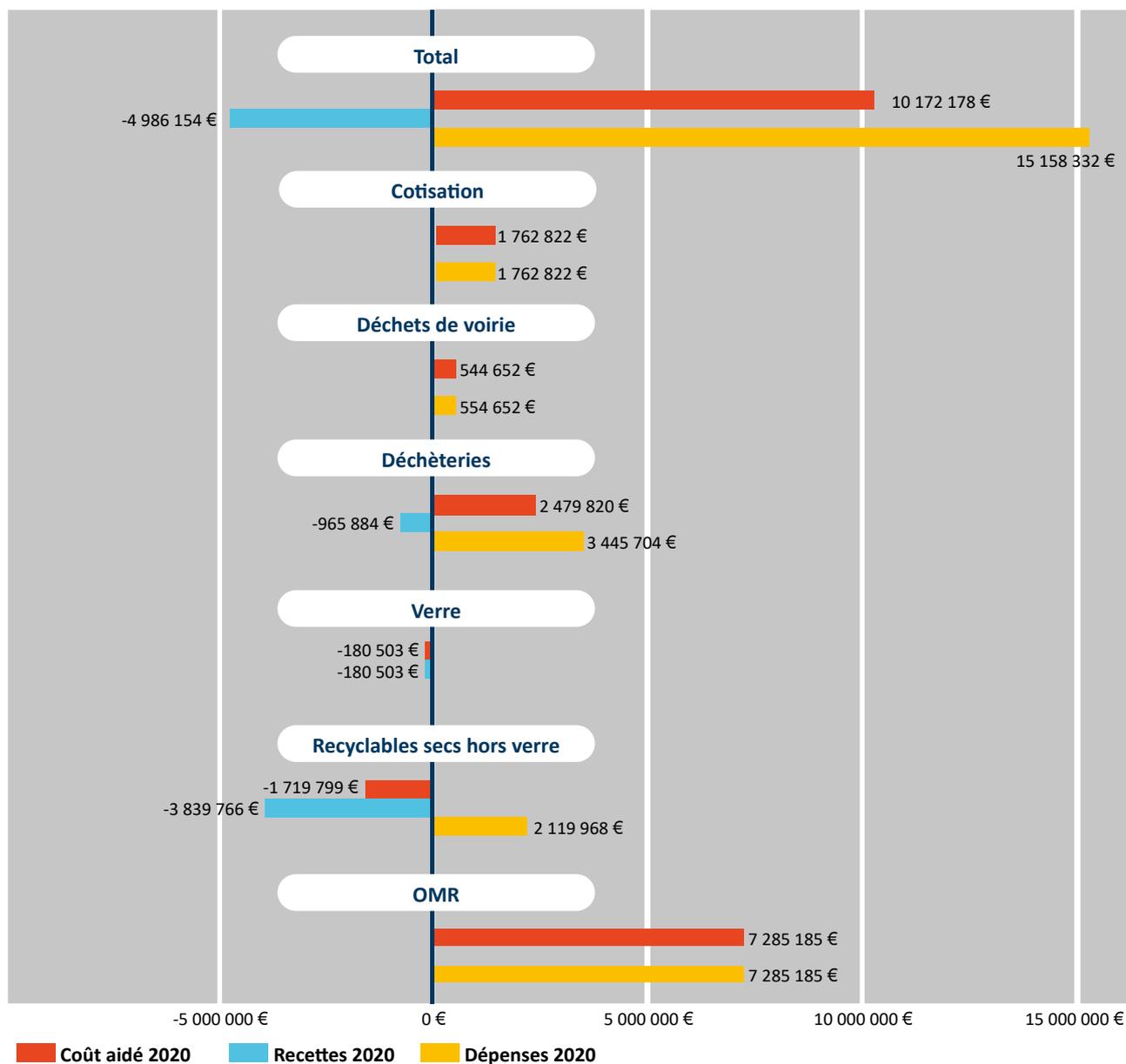


➔ Évolution des dépenses et recettes



> COÛT AIDÉ GLOBAL (TRAITEMENT, TRANSPORT ET COTISATION)

Le coût aidé global prend en compte les dépenses de traitement et les recettes dont les soutiens des éco-organismes (soutiens 2019 versés en 2020, sauf DEEE et EcoDDS), la revente des matériaux et la cotisation.



> COÛT AIDÉ GLOBAL (TRAITEMENT ET COTISATION)

	OMR	Recyclables secs hors verre	Verre	Déchèteries	Déchets de voirie	Cotisation	Total
Dépenses	7 285 185 €	2 119 968 €	-	3 445 704 €	544 652 €	1 762 822 €	15 158 332 €
Recettes	-	3 839 766 €	-180 503 €	-965 884 €	-	-	-4 986 154 €
Coût aidé	7 285 185 €	-1 719 799 €	-180 503 €	2 479 820 €	544 652 €	1 762 822 €	10 172 178 €
Évolution 2019-2020	+3,1 %	-17,3 %	-17,3 %	-1,5 %	+3,3 %	0,0 %	6,2 %
Ratio par habitant	23,56 €/hab	-5,56 €/hab	-0,58 €/hab	8,02 €/hab	1,76 €/hab	5,70 €/hab	32,89 €/hab
Évolution 2019-2020	+3,2 %	-17,2 %	-17,3 %	-1,5 %	+3,3 %	0,0 %	6,3 %
Ratio par tonne	84,08 €/t	-116,67 €/t	-22,5 €/t	30,14 €/t	103,32 €/t	8,95 €/t	51,65 €/t
Évolution 2019-2020	-0,1 %	-14,0 %	-20,6 %	+8,5 %	+15,1 %	+3,3 %	+9,8 %

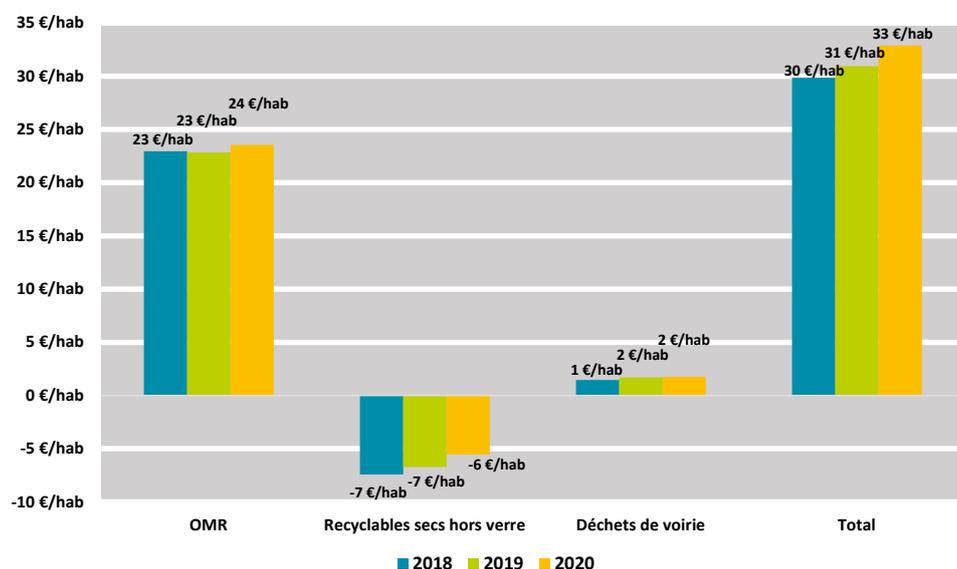
On observe une augmentation du coût aidé global de +6,3 % par rapport à 2019, majoritairement due à la baisse des recettes des flux des emballages (-17,3 %) et du verre (-17,3 %) directement liée à la chute des prix de revente. Cela a pour conséquence un coût aidé de 32,89 €HT par habitant, soit +1,94 €HT par habitant par rapport à 2019. Enfin, le coût aidé à la tonne est de 51,65 €HT. Il est impacté à la fois par la hausse du coût aidé global (+ 6,2 %) et par la baisse des tonnages traités (- 3,2 %).

➔ Coût par habitant et par tonne

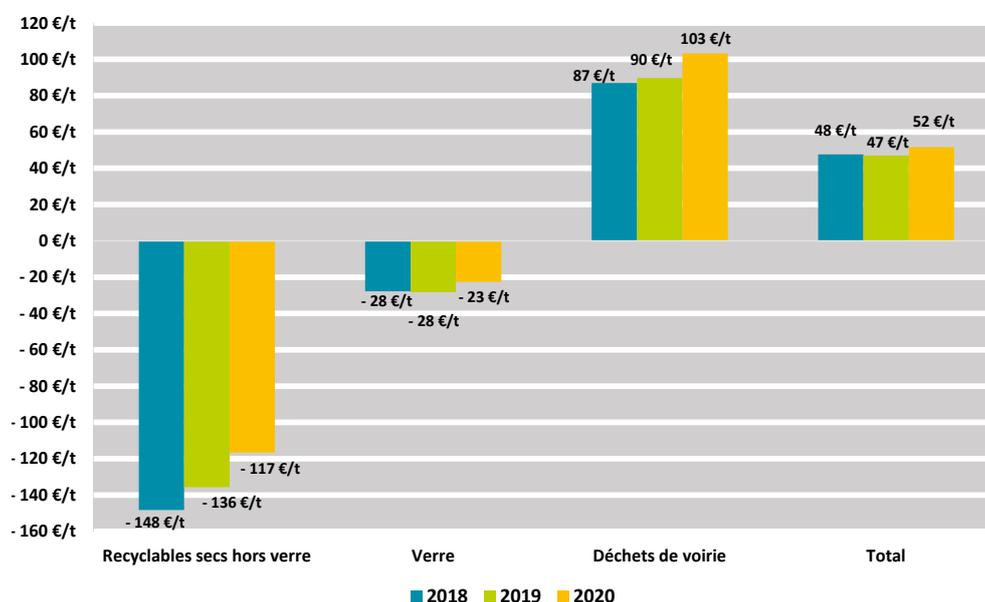
> COÛT AIDÉ (€HT)

	OMR	Recyclables secs hors verre	Verre	Déchèteries	Déchets de voirie	Cotisation	Total
Coût par habitant							
2018	22,96 €/hab	-7,41 €/hab	-0,67 €/hab	7,82 €/hab	1,46 €/hab	5,70 €/hab	29,86 €/hab
2019	22,83 €/hab	-6,72 €/hab	-0,71 €/hab	8,14 €/hab	1,70 €/hab	5,70 €/hab	30,95 €/hab
2020	23,56 €/hab	-5,56 €/hab	-0,58 €/hab	8,02 €/hab	1,76 €/hab	5,70 €/hab	32,89 €/hab
Coût par tonne							
2018	82,47 €/t	-148,30 €/t	-27,78 €/t	30,46 €/t	86,99 €/t	9,10 €/t	47,68 €/t
2019	84,13 €/t	-135,65 €/t	-28,32 €/t	27,78 €/t	89,76 €/t	8,67 €/t	47,05 €/t
2020	84,08 €/t	-116,67 €/t	-22,50 €/t	30,14 €/t	103,32 €/t	8,95 €/t	51,65 €/t

> ÉVOLUTION DU COÛT (HT) PAR HABITANT



> ÉVOLUTION DU COÛT (HT) PAR TONNE





Perspectives 2021-2025

Le plan régional de prévention et de gestion des déchets ménagers (PRPGD), adopté en novembre 2019, s'est fixé des objectifs très ambitieux. À titre d'exemples :

Objectifs du PRPGD à l'horizon 2025

Résultats du Sitom Sud Gard 2020

PRÉVENTION

Déchets verts	Réduction de 20 % soit 59 kg/hab/an	71 kg/hab/an
Encombrants	Réduction de 10% soit 98 kg/hab/an	122 kg/hab/an

VALORISATION

Collecte sélective du verre	Augmentation de 20% soit 34 kg/hab/an	25,9 kg/ hab/an
Collecte sélective emballages + papier	Augmentation de 15% soit 59,6 kg/hab /an	38,6kg/hab /an
Refus de tri	Maintien du taux moyen à 15 %	25 %

OBJECTIF COMBINÉ PRÉVENTION + VALORISATION

Collecte ordures ménagères résiduelles	212 kg/hab/an	280 kg/hab/an
--	---------------	---------------

^
Ecopôle / Nîmes



L'État a validé le plan de finances 2020 faisant apparaître un maintien de la trajectoire pour la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Cette décision aura donc un impact fort sur les finances du Sitom Sud Gard à compter de 2021 :

- la TGAP « incinération » passe de 3 € à 8 € HT/tonne,
- la TGAP « enfouissement » passe de 25 € à 37 € HT/tonne.

La maîtrise des dépenses passe aujourd'hui par l'intensification des actions engagées en faveur de la réduction des déchets et du tri, et l'harmonisation des pratiques à l'échelle du territoire.

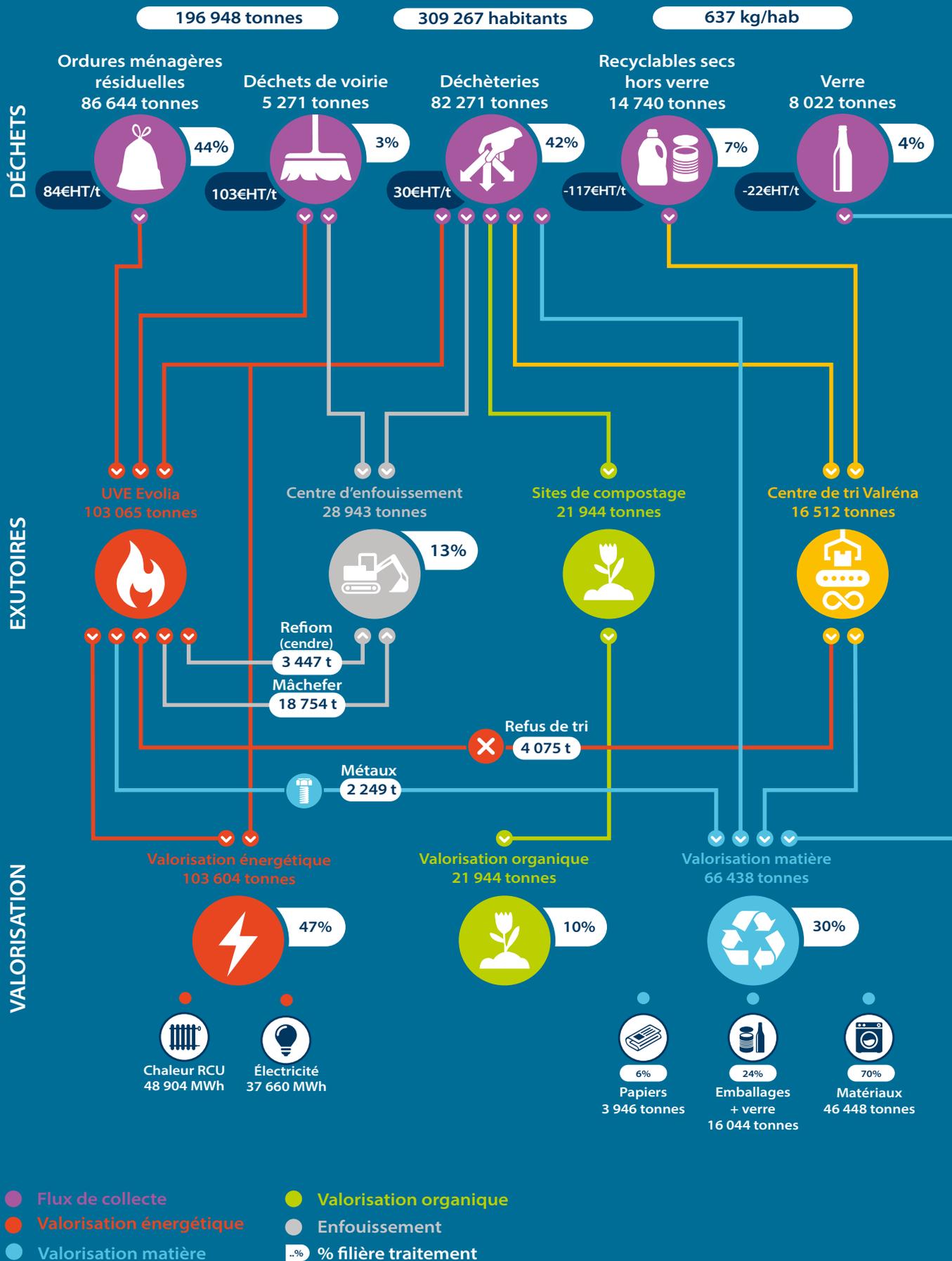
Les prochains défis pour les EPCI seront :

- la gestion des déchets verts et des biodéchets,
- l'amélioration de la qualité des collectes sélectives ,
- et la réduction de la production de déchets ménagers assimilés, en particulier sur les flux de déchèteries.

La communication est un aspect essentiel à la réussite des opérations de gestion collective des déchets. Le Sitom Sud Gard développe à cet effet des actions de sensibilisation qu'il met à disposition de ses collectivités membres et de ses habitants.

➔ Synoptique du bilan 2020

GISEMENT DES DÉCHETS 2020



GLOSSAIRE

Agence de la transition écologique, anciennement Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	ADEME
Organisme privé spécialisé notamment dans le domaine des analyses environnementales	APAVE
Communauté de communes	CC
Communauté d'agglomération	CA
Contribution économique territoriale	CET
Collecte sélective	CS
Déchets d'activités de soins à risques infectieux (ex. déchets médicaux)	DASRI
Déchets diffus spécifiques (déchets dangereux des ménages)	DDS
Eco-organisme privé agréé pour le tri des déchets dangereux des ménages	EcoDDS
Déchets d'éléments d'ameublement	DEA
Déchets d'équipements électriques et électroniques	DEEE
Déchets industriels banals	DIB
Déchets des ménages et assimilés	DMA
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	DREAL
Déchets végétaux	DV
Emballage pour liquide alimentaire (ex. brique de lait)	ELA
Établissement public de coopération intercommunale	EPCI
Gros électroménagers froid ou hors-froid	GEM F/HF
Gros de magasin (papiers-cartons mêlés)	GM
Institut national de l'environnement industriel et des risques	INERIS
Journaux, revues, magazines (papiers)	JRM
Ordures ménagères résiduelles	OMR
Petits appareils ménagers	PAM
Porte-à-porte (collecte)	PAP
Point d'apport volontaire (ex. colonne à verre)	PAV
Polyéthylène (ex. film étirable)	PE
Polypropylène (ex. gobelet, barquette)	PP
Polyéthylène téréphtalate (ex. bouteille alimentaire)	PET
Polyéthylène haute densité (ex. bidon opaque)	PEHD
Réseau de chauffage urbain	RCU
Résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères	REFIOM
Responsabilité élargie des producteurs (ex. reprise en magasin)	REP
Recyclables secs des ordures ménagères (collecte sélective, emballages et papiers)	RSOM
Taxe foncière	TF
Taxe générale sur les activités polluantes	TGAP
Unité de valorisation énergétique, incinérateur	UVE

SITOM Sud Gard
67, avenue Jean Jaurès
30900 Nîmes
Tél. 04 66 04 71 50

www.sitomsudgard.fr
facebook.com/sitomsudgard

